

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC LE GESCOD



Date : Samedi 04 mai 2024

Heure : 08h-10h

Durée : 2h

Lieu : siège de l'ONG Ran'Eau, Tsimbazaza

PARTICIPANTS

- SICARD Cécile, Représentante du GESCOD à Madagascar
- REISS Christophe, Responsable du service études et travaux, Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de l'agglomération mulhousienne
- GAZUT Nicolas, Responsable des espaces verts de la Ville de Mulhouse
- MESHEDE Claudia, Chargée de mission relations internationales de la ville de Mulhouse
- 20 étudiants, dont 18 de l'université d'Ankatso, un de L'université de Soavinandriana Itasy et une de Centre National de Télé-Enseignement de Madagascar (CNTMAD)
- RASOLOFO Patrick, Directeur Exécutif (Ran 'Eau)
- BEAUMOND Garance, Chargée d'appui (pS-Eau, Ran'Eau)

- AZIAN Alicia, Responsable médiathèque (Ran'Eau)

OBJECTIF DE LA RENCONTRE

L'objectif de cette rencontre est de permettre aux étudiants de découvrir le Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement (GESCOD), de rencontrer des techniciens en mission et d'échanger sur leurs domaines d'expertise et leurs différentes expériences.

PRESENTATION DE L'ORGANISME GESCOD

La séance a débuté avec un tour de table pour que chaque participant se présente. Madame Cécile SICARD, représentante du GESCOD à Madagascar, a ensuite pris la parole pour fournir une brève introduction sur le GESCOD. Cette association, active au sein de la grande collectivité territoriale de la région du Grand Est de la France. Le GESCOD a pour principale mission la mise en œuvre de la coopération décentralisée et l'animation du territoire dans cette région. Le GESCOD travaille en étroite collaboration avec des associations locales, organisant des événements grand public sur des thématiques liées à la solidarité internationale et à la coopération, tout en soutenant activement les structures locales. À Madagascar, le GESCOD se consacre principalement à la coopération décentralisée en facilitant les partenariats entre les collectivités décentralisées de la région Sofia (Majunga, Maevatanana entres autres) et le Grand Est en France, en offrant un appui technique aux collectivités locales, en assurant le suivi et la durabilité des projets de développement, en renforçant les capacités en gestion de projets et administration publique, et en mettant l'accent sur des initiatives de développement durable. Par ailleurs, des techniciens des collectivités territoriales du Grand Est appuient les projets en effectuant un suivi technique, à distance et lors de mission. C'est dans le cadre d'une de ces missions que Ran'Eau et le GESCOD ont organisé cette rencontre dédiée aux étudiants.

REPOSE AU QUESTION SUR LE PARCOURS ET EXPERTISE DES EXPERTS

Pendant la discussion, les techniciens se sont présentés individuellement, partageant une brève anecdote sur leur parcours et leur expertise. Ils ont également saisi l'occasion pour répondre aux questions préalablement soumises par les étudiants et étudiantes en amont de la rencontre. Cette liste de questions est disponible en annexe de ce compte rendu.

Madame Claudia MESHEDE a d'abord pris la parole en expliquant la situation géographique de la ville de Mulhouse, qui se trouve entre la Suisse et l'Allemagne. Ensuite, elle a expliqué sa relation avec GESCOD. Sa déclaration a été la suivante : « *Je ne suis pas une technicienne de l'assainissement ou de la gestion des déchets, mais j'essaie d'avoir une vue globale des différents aspects du projet, que ce soit la gouvernance ou la fiscalité, quand on travaille avec la commune. J'essaie de comprendre du mieux que je peux ce que font mes collègues sur le plan technique, mais cela ne remplace pas vraiment les compétences sur le plan technique.* »

Monsieur Christophe REISS a ouvert la discussion en partageant son parcours : « *J'ai suivi une formation en hydraulique et environnement à Strasbourg. Initialement, j'ai travaillé en tant que fonctionnaire d'État français, j'étais étudiant dans une école formant des ingénieurs d'État en France, spécialisés dans le domaine de l'environnement et de la pollution. Ensuite, j'ai intégré une collectivité, où j'ai œuvré pour la*

communauté d'agglomération de Colmar, notamment dans le service de l'eau et de l'assainissement. Depuis 2018, je travaille au sein du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la région mulhousienne. Sur les compétences au niveau de l'assainissement, à la base se sont des compétences qui sont détenues au niveau de la commune. Aujourd'hui, cette compétence est exercée par le comité d'agglomération de Mulhouse, sur les 39 communes.

Ensuite, Monsieur Nicolas GAZUT a pris la parole en partageant son parcours : *"J'ai poursuivi mes études d'ingénieur dans une école spécialisée en travaux publics, bâtiments et industrie, avec une spécialisation en mécanique et électricité industrielle. Par la suite, j'ai travaillé dans une entreprise privée qui est une société de services, intervenant auprès d'autres entreprises. Mon rôle était principalement axé sur la sécurité du personnel, avec une clientèle variée incluant l'industrie automobile et agroalimentaire. Parmi mes clients, figurait notamment une usine d'incinération, ce qui m'a amené à rejoindre cette dernière en tant que directeur. Il est à noter que cette usine d'incinération était l'une des rares en France gérées par une entité publique. Sur les 128 que comptait le pays à l'époque, seules neuf étaient publiques. Après neuf ans à la tête de cette usine, j'ai intégré Mulhouse Alsace Agglomération, où j'ai été en charge de la collecte des déchets solides. J'ai occupé ce poste pendant sept ans avant de rejoindre la ville de Mulhouse, où je suis désormais responsable des services naturels et des espaces verts depuis près de deux ans."*

DISCUSSION SUR LE CAS DE TRAITEMENTS DE DECHETS EN FRANCE PAR RAPPORT A MADAGASCAR

Ensuite, la discussion s'est portée sur le cas du traitement des déchets en France et à Madagascar, notamment sur Mulhouse Alsace Agglomération et la ville de Majunga en ce qui concerne le tonnage des déchets. Il a été souligné que la collectivité ne prend pas en charge tous les déchets solides, car les entreprises privées s'occupent aussi de leurs propres déchets. À Mulhouse, il existe une usine d'incinération et un centre de tri d'emballage qui effectue un tri de ce qui va être incinéré et revalorisé. On collecte aussi les déchets ménagers, qui sont de notre compétence, ainsi que certains déchets hospitaliers et industriels, avec un volume annuel estimé entre 60 000 et 100 000 tonnes.

Pour le cas de Majunga, le volume de déchets est estimé à 35 000 tonnes par an. À Madagascar, le traitement consiste plutôt à l'enfouissement le compostage et le tri. En France la solution technique pour réduire le volume des déchets et l'incinération, au niveau de l'incinérateur le processus consiste à récupérer la chaleur générée par la combustion des déchets, la convertir en vapeur, puis utiliser cette vapeur pour produire de l'électricité via une turbine. Après cette étape, il y a également un traitement des fumées pour réduire les émissions polluantes. Ce point n'a pas été suffisamment détaillé lors de la discussion.

CAS DE DECHET LIQUIDE

En ce qui concerne l'assainissement liquide, à Mulhouse, il existe neuf stations d'épuration des eaux usées collectées dans les 39 communes. En France, il existe ce qu'on appelle la "pollution équivalente par habitant", qui s'applique à la collecte des eaux domestiques provenant des habitations, des industries et même des eaux de chaussée, dirigées vers une station d'épuration via un réseau de canalisations.

À Madagascar, bien que des infrastructures existent, le problème réside dans leur entretien. Dans le cadre de la coopération, l'équipe du GESCOD vise à fournir aux communes les compétences nécessaires pour entretenir les infrastructures existantes.

CAS DE DECHET SOLIDE

Concernant la collecte des déchets solides, en France, le mode de collecte appelé "porte à porte" consiste à fournir à chaque foyer des bacs spéciaux, collectés par un camion équipé d'une benne compacteuse pour tasser les ordures et les transporter vers un centre de déchèterie. Normalement en début de l'année 2024 il devrait y avoir un système de collecte des bio-déchets ou déchets putrescibles qui devrait être mis en place pour Madagascar, puisque à peu près 60 à 70 % des déchets à Madagascar en sont constitués.

Ensuite, la discussion s'est portée sur le tri des emballages, où en France ils mettent en place des différents systèmes de tri pour bien séparer les déchets afin d'avoir des différents produits. Ils ont donné l'exemple de La mécanisation, qui est un grand engin chargeur capable de collecter une grande quantité de déchets, bien que la mécanisation soit déjà largement utilisée en France, son implémentation à Majunga n'a pas encore abouti pour l'instant.

DISCUSSION SUR LE CHOIX D'ANTENNE A MAJUNGA

Madame Claudia MESHEDE a expliqué pourquoi le GESCOD avait choisi la ville de Majunga parmi d'autres régions. Elle a déclaré que : *“ l'Agence Française de Développement (AFD) avait un projet visant à réhabiliter les marchés de Majunga qui étaient en ruine. À ce moment-là, l'AFD a examiné les expertises existantes en France. Nous avons justement un grand marché dans le nord de la France qui venait d'être réhabilité, et avec les experts disponibles, l'AFD a demandé à Mulhouse s'il y avait des experts prêts à travailler avec ceux de Majunga pour superviser les travaux là-bas. Pendant trois ans, ils ont travaillé sur les différents sites de marché à Majunga, comprenant cinq sites au total, dont trois ont été réhabilités dans le cadre de cette coopération. Une fois les marchés réhabilités, il était nécessaire d'assurer leur gestion. Au fil du temps, cette coopération s'est enrichie et renforcée à travers divers projets, et maintenant nous entretenons cette collaboration depuis 20 ans.”*

DISCUSSION SUR LE FINANCEMENT DE LA GESTION DES DÉCHETS ET DES ESPACES VERTS

En ce qui concerne le financement de la gestion des déchets, il existe ce qu'on appelle le ROM (Redevance sur les ordures ménagères) et le TOM (Taxe sur les Ordures Ménagères), qui sont des taxes et redevances sur les ordures ménagères. Au début de l'année 2025, le (ROM) est censée être appliquée à Majunga.

La discussion s'est ensuite poursuivie avec l'explication du mille-feuille territorial, composé de la commune, du comité de l'agglomération, des syndicats, du département, de la région et de l'État. À chaque échelon, des compétences sont dédiées.

Concernant la gestion de l'eau pour les espaces verts, le travail de l'assainissement a un impact direct sur ces derniers : en France, la gestion des eaux pluviales est désormais limitée dans leur redirection vers l'assainissement et est plutôt dirigée vers les espaces verts. Durant l'échange des exemples sur les espaces verts tels que les zoos ont été mentionnés par les étudiants. À Mulhouse, il y a 310 hectares d'espaces verts publics, dont 75% sont privés. En France, il existe également des conservatoires botaniques où sont conservées des plantes rares ou en voie de disparition, avec pour objectif leur préservation.

La rencontre s'est terminée autour d'une pause-café permettant de continuer les discussions.

ANNEXE

I. QUESTION AUX EXPERTS

1. Pouvez-vous nous parler de vos parcours universitaires et professionnels ?
2. Pourquoi vous avez choisi votre domaine actuel ?
3. Pourquoi vous avez choisi de collaborer avec l'organisme GESCOD ?
4. Quelle est votre mission à Madagascar ?
5. Comment trouvez-vous le contexte de l'Assainissement et la gestion de déchets de Madagascar par rapport à la France, selon vos études et vos expertises ?
6. Pourquoi vous avez choisi d'intégrer le SIVOM Région mulhousienne et Mulhouse Alsace Agglomération ?
7. Quelle est la relation entre SIVOM Région mulhousienne et Mulhouse Alsace Agglomération ? Leur activité et les zones d'intervention ?
8. Comment choisissez-vous vos zones d'intervention ?
9. Qui sont vos membres ? Est-ce que tout le monde peut faire partie de vos membres ? C'est quoi le processus pour faire partie de vos membres ?
10. Est-ce que les étudiants peuvent faire partie de vos membres ?
11. Vous avez des offres pour les étudiants ? Stage ? Bourse ?
12. Pouvez-vous nous expliquer en détails le Syndicat d'assainissement de la Doller ?
13. Comment choisissez-vous vos partenaires ? Vous avez des sélections particulières ?
14. Pourquoi le SIVOM Région mulhousienne sensibilise uniquement le junior et non le senior ?
15. Pouvez-vous nous éclairer davantage sur le service aux habitants au niveau de :
 - L'enfance et jeunesse
 - Mobilités ;
 - Santé seniors ;
 - Sports et loisirs

Sur le Cadre de vie au niveau de :

- Habitat & logement
- Prévention & sécurité

Sur le territoire attractif au niveau de :

- Culture & tourisme
- Enseignement supérieur
- Economie

Et pourquoi ces activités sont destinées uniquement à Mulhouse Alsace Agglomération ?

QUESTION GENERALE

II. ASSAINISSEMENT

1. Pouvez-vous nous expliquer c'est quoi l'espace vert ?

1. Quelle est la fréquence à laquelle vous utilisez l'eau provenant de la station d'épuration pour l'arrosage des espaces verts ?

2. Quels sont les principaux défis que vous rencontrez lors de l'utilisation de l'eau de la station d'épuration dans vos activités ?
3. Êtes-vous satisfait de la quantité d'eau fournie par la station d'épuration pour l'entretien de vos espaces verts ?
6. Avez-vous des préoccupations concernant l'impact environnemental de l'utilisation de l'eau traitée sur vos espaces verts ?
8. Quelles sont vos attentes par rapport à la gestion future de la station d'épuration et de ses services pour les espaces verts ?
9. Avez-vous des commentaires supplémentaires ou des préoccupations que vous aimeriez partager concernant l'utilisation de l'eau de la station d'épuration dans vos activités d'entretien des espaces verts ?

Lien vidéo

https://youtu.be/Zi-oPiKGto4?si=q2ka2_1miDg07Ctf